

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

LISTE DES DELIBERATIONS

Innovations et prospective

- 2022.1414 Désignation d'un nouveau délégué suppléant du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) auprès du VALTOM

Administration générale

- 2022.1415 Fermeture et reconversion de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint-Sauves d'Auvergne
- 2022.1416 Attribution du marché d'analyses réglementaires des effluents liquides et gazeux sur le territoire du VALTOM
- 2022.1417 Attribution du marché transport des lixiviats, entretien et curage des réseaux et équipements hydrauliques sur le territoire du VALTOM
- 2022.1418 Attribution du marché de maintenance et réglage des installations de collecte et de traitement du biogaz des installations du VALTOM
- 2022.1419 Convention fixant les modalités d'apport des végétaux sur les plateformes de broyage et/ou de compostage du VALTOM, avenant n° 1

Economie circulaire et prévention

- 2022.1420 Marché d'exploitation 21 02 002 (Entreprise ONYX ARA – Véolia) -Installation de Stockage de déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long, Avenant n° 1

Affaires financières et prospectives budgétaires

- 2022.1421 Protocole transactionnel avec ONYX ARA (Véolia) concernant l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long
- 2022.1422 Valorisation des huisseries - Convention de mise à disposition des huisseries collectées en déchèterie

Valorisation et recyclage

- 2022.1423 Projet d'épuration et d'injection des biogaz issus de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du site de Puy-Long et du méthaniseur du pôle Vernéa
- 2022.1424 Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
- 2022.1425 Marchés publics, délégation du Président
- 2022.1426 Autorisations Spéciales d'Absence (ASA)
- 2022.1427 Mise à jour du tableau des effectifs
- 2022.1428 Convention de partenariat pour la prise en charge de la valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) et des communautés de communes de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne

- 2022.1429 Soutien du VALTOM à la candidature "Clermont-Ferrand Massif Central, Capitale européenne de la culture 2028"
- 2022.1430 Mise à disposition des Composteurs Individuels de Jardin (CIJ) aux usagers sans facturation
- 2022.1431 Débat d'Orientation Budgétaire 2023 (DOB)
- 2022.1432 Emprunts 2022
- 2022.1433 Ligne de trésorerie 2023 (délégation du Président)
- 2022.1434 Autorisation de mandatement de l'investissement 2023
- 2022.1435 Provision pour créances douteuses
- 2022.1436 Décision Modificative (DM) n° 2 du budget 2022
- 2022.1437 Création d'un budget annexe « CODOEC » au 1^{er} janvier 2023
- 2022.1438 Etablissements témoins : bilan 2021-2022 et perspectives 2022-2023
- 2022.1439 Convention de partenariat entre le VALTOM et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Clermont Dômes
- 2022.1440 Convention de partenariat entre le VALTOM et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Puy-De-Dôme Clermont Auvergne Métropole.

LISTE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 décembre 2022

Le **20 décembre 2022**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président du VALTOM.

Date de la convocation : 08 décembre 2022
Secrétaire de séance : Monsieur René DEQUAIRE
Nombre de Membres :
En exercice : 36
Présents : 22
Pouvoirs : 5
Votants : 27

Présents : Mesdames BIRARD Cécile, DROZDZ Chantal, GAIDIER Michelle, LEMPEREUR Claire, LHERMET Florence,
Messieurs BATTUT Laurent, BONNET Nicolas, BOULEAU Bernard, BRUNMUROL Laurent, CAYRE Philippe, CHABRILLAT Rémi, CHASSANG Jean-Pierre, CHAUVIN Lionel, CLAMADIEU Yves, CLEMENT Jean-Marie, LAGRU Alain, LENAUD Alain, LOBREGAT Stéphane, MAILLARD Guy, MARTIN Frédéric, MENAGER Marc, RAVEL Pierre.
Pouvoirs : Monsieur CINEUX Cyril (à M. Laurent BRUNMUROL),
Madame DUBIEN Ghislaine (à M. Philippe CAYRE),
Madame FROMAGE Catherine (à M. Laurent BATTUT),
Monsieur GARNIER Alain (à M. Pierre RAVEL),
Monsieur GUITTON Florent (à Mme Claire LEMPEREUR).
Excusés : Mesdames BRIAT Dominique, BRUN Evelyne, DAVID Marie, LAROUDIE Fabienne, TRICHARD Dorothée,
Messieurs AUSLENDER Jérôme, BEAUD Gérard, LANDIVAR Diego, RENIE Stanislas.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Innovations et prospective

2022.1414 Désignation d'un nouveau délégué suppléant du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) auprès du VALTOM

Le comité syndical prend acte de la désignation de Monsieur Frédéric MARTIN, SBA, en tant que délégué suppléant de Monsieur Bruno CHAMPOUX, auprès du VALTOM.

Administration générale

2022.1415 Fermeture et reconversion de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint-Sauves d'Auvergne

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Valider la fermeture de l'ISDND de Saint-Sauves dès que le dernier casier sera rempli
- Autoriser le Président à acter cette fermeture auprès des services de l'Etat et de signer tous les documents y afférents.

2022.1416 Attribution du marché d'analyses réglementaires des effluents liquides et gazeux sur le territoire du VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Attribuer le lot 1 du marché analyses réglementaires (effluents liquides) des installations sur le territoire du VALTOM à compter du 1^{er} janvier 2023 à la société ABIOLAB-ASPOSAN pour un montant de 89 857,00 HT / an ;

- Attribuer le lot 2 du marché analyses réglementaires (effluents gazeux) des installations sur le territoire du VALTOM à compter du 1^{er} janvier 2023 à la société DEKRA pour un montant de 34 968 €HT / an ;
- Autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

2022.1417 Attribution du marché transport des lixiviats, entretien et curage des réseaux et équipements hydrauliques sur le territoire du VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Attribuer le lot 1 (transport des lixiviats) du marché à compter du 1^{er} janvier 2023 à la société VALVERT pour un montant de 340 050, 00 € HT/an ;
- Attribuer le lot 2 (entretien et curage réseau) du marché à compter du 1^{er} janvier 2023 à la société VALVERT pour un montant de 177 825, 00 € HT/an ;
- Autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

2022.1418 Attribution du marché de maintenance et réglage des installations de collecte et de traitement du biogaz des installations du VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Attribuer le marché à compter du 1^{er} janvier 2023 à la société EIRA Environnement pour un montant de 58 492,75 € HT / an ;
- Autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

2022.1419 Convention fixant les modalités d'apport des végétaux sur les plateformes de broyage et/ou de compostage du VALTOM, avenant n° 1

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention fixant les modalités d'apport des végétaux sur les plateformes de broyage et/ou de compostage du VALTOM.

Economie circulaire et prévention

2022.1420 Marché d'exploitation 21 02 002 (Entreprise ONYX ARA – Véolia) - Installation de Stockage de déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long, Avenant n° 1

Le comité syndical prend acte de l'avenant n° 1 du marché 21 02 002 avec l'entreprise ONYX ARA (Véolia) pour un montant de 181 761, 25 € HT.

Affaires financières et prospectives budgétaires

2022.1421 Protocole transactionnel avec ONYX ARA (Véolia) concernant l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer le protocole transactionnel entre le VALTOM et ONYX ARA (Véolia).

2022.1422 Valorisation des huisseries - Convention de mise à disposition des huisseries collectées en déchèterie

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat.

Valorisation et recyclage

2022.1423 Projet d'épuration et d'injection des biogaz issus de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du site de Puy-Long et du méthaniseur du pôle Vernéa

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer :

- Le contrat d'achat de biométhane avec Engie ;
- Le contrat d'injection de biométhane avec GRDF ;
- Le contrat de raccordement au réseau GRDF.

2022.1424 Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Accepter la proposition présentée en option n° 1 pour un montant annuel de 50 000 € (2023) pour les agents CNRACL ;
- Prendre acte de la contribution auprès du CDG 63 concernant le suivi et l'assistance à la gestion des contrats d'assurance ;
- Autoriser le Président à signer la convention 2023-2026 ainsi que tout document contractuel résultant de la proposition d'assurance et la convention pour l'adhésion à la mission facultative de suivi et d'assistance à la gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires avec le CDG 63.

2022.1425 Marchés publics, délégation du Président

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste, ci-annexée, des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2022.

2022.1426 Autorisations Spéciales d'Absence (ASA)

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste, ci-annexée, des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2022.

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Autoriser le Président à saisir le Comité Social Territorial pour avis ;
- Charger le Président de l'application de la présente décision.

2022.1427 Mise à jour du tableau des effectifs

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Créer deux postes permanents « technicienne ou technicien valorisation des déchets » à compter du 1^{er} janvier 2023. Le premier est un poste du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, catégorie B de la filière technique et le second un poste de catégorie C de la filière technique à temps complet (35/35e). Les deux postes créés sont inscrits au tableau des effectifs et peuvent être pourvus par un contractuel ;
- Inscrire au budget les crédits correspondants ;
- Autoriser le Président à lancer le recrutement et à signer tous les documents y afférant

2022.1428 Convention de partenariat pour la prise en charge de la valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) et des communautés de communes de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat pour la prise en charge de la valorisation de 3 000 t d'OMR en provenance de la CABA et des communautés de communes de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne, sur le pôle Vernéa, sous réserve de l'accord préalable des services de l'Etat.

2022.1429 Soutien du VALTOM à la candidature "Clermont-Ferrand Massif Central, Capitale européenne de la culture 2028"

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'apporter son soutien à la candidature de Clermont-Ferrand Massif Central, capitale européenne de la culture 2028.

2022.1430 Mise à disposition des Composteurs Individuels de Jardin (CIJ) aux usagers sans facturation

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider, à partir du 1^{er} janvier 2023, l'instauration sur le territoire du VALTOM de la mise à disposition des CIJ aux usagers sans facturation avec une prise en charge par le VALTOM des coûts supplémentaires induits estimés à 342 026 € en 2023, soit un coût d'achat des CIJ estimé globalement à 491 356 € pour 8 300 composteurs, financé par l'enveloppe mutualisée du CODOEC (500 000 € HT par an).

La propriété des CIJ ainsi commandés par le VALTOM dans le cadre de son marché et pour le compte de ses collectivités adhérentes sera dès lors cédée à titre gratuit aux collectivités ayant instauré par délibération la mise à disposition des CIJ aux usagers sans facturation.

2022.1431 Débat d'Orientation Budgétaire 2023 (DOB)

Le comité syndical prend acte du DOB 2023.

2022.1432 Emprunts 2022

Le comité syndical prend acte de la passation des deux emprunts souscrits auprès du Crédit Agricole Centre France (CACF) d'un montant total de 5 000 000,00 €, signés par le Président les 04 octobre et 22 novembre 2022.

2022.1433 Ligne de trésorerie 2023 (délégation du Président)

Le comité syndical prend acte de la passation du contrat ayant pour objet une ligne de trésorerie pour l'année 2023 avec La Banque Postale (LBP) à hauteur de 3 000 000 €.

2022.1434 Autorisation de mandatement de l'investissement 2023

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à :

- Engager et à mandater les dépenses d'investissement 2023 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif (BP) 2023 ;
- Reprendre ces crédits au BP 2023.

2022.1435 Provision pour créances douteuses

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Approuver la constitution d'une provision pour créances douteuses au compte 6817 en dépenses pour un montant de 88 108,90 € HT ;
- Autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

2022.1436 Décision Modificative (DM) n° 2 du budget 2022

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver cette décision modificative n° 2 de 2022.

2022.1437 Création d'un budget annexe « CODOEC » au 1er janvier 2023

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Approuver la création du budget annexe « CODOEC » à compter du 1er janvier 2023 ;
- Demander d'ouvrir les crédits nécessaires avant le vote du budget, en référence aux opérations « CODOEC » du budget principal, et de toutes dépenses et recettes du budget principal relevant des projets relatifs au CODOEC et identifiés comme tels audit budget.

2022.1438 Etablissements témoins : bilan 2021-2022 et perspectives 2022-2023

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Autoriser le Président à signer l'avenant n°3 à la convention pluriannuelle avec le REEA pour le programme d'actions 2022-2023 pour un montant total de 54 850 € TTC ;
- Autoriser le Président à signer la convention annuelle 2022-2023 avec le laboratoire TERANA, pour un montant total de 6 380 € TTC.

2022.1439 Convention de partenariat entre le VALTOM et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Clermont Dômes

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Valider le principe d'un soutien financier annuel (avenant à la convention) au CPIE Clermont-Dômes pour ses actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnements sur les éco-manifestations, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets organiques ;
- Autoriser le Président à signer une convention pluriannuelle avec le CPIE Clermont-Dômes ainsi que l'avenant n° 1.

2022.1440 Convention de partenariat entre le VALTOM et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Puy-De-Dôme Clermont Auvergne Métropole.

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Valider le principe d'un soutien financier annuel (avenant à la convention) à la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole pour ses actions de sensibilisation, d'accompagnements et d'expérimentation en matière d'économie circulaire à destination des TPE/PME ;
- Valider un soutien financier annuel pour 2023 à hauteur de 58 960 € ;
- Autoriser le Président à signer une convention pluriannuelle (3 ans) avec la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole et l'avenant n° 1.